

Lanton *Ma commune*

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE LANTON > JUILLET 2019 > NUMÉRO 10



DOSSIER

P. 08

Un parc habité pour faire battre le cœur de Lanton

EN BREF

Retour en images
Infos de quartiers

P. 02/04

LANTON, C'EST VOUS

Club Nautique Taussat-Cassy :
l'aventure au long cours

P. 12

LANTON, VILLE À VIVRE

Culture / Sport / Loisirs
Agenda

P. 13

RETOUR EN IMAGES



Maison des Associations et de la Jeunesse

Projet phare, le chantier de la Maison des Associations et de la Jeunesse, qui abritera aussi le nouveau musée des Anciens Combattants, a connu un temps fort, le 4 mai dernier avec la visite des représentants de l'État, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales. Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont glissé symboliquement, dans un pan de mur, plusieurs objets contemporains (téléphone portable, trousse, agenda, magazine...) à destination des générations futures !



Première pierre de la base de vie des Services Techniques

Annoncée dans le dernier magazine, la première pierre de la base de vie des services technique a été posée le 4 mai : c'est le coup d'envoi d'un chantier de huit mois, avec une livraison prévue pour la fin de l'année.



Livraison en juin de la place de Courcy

La place de Courcy a fait peau neuve : nouveau sens de circulation, stationnements matérialisés (avec place PMR), réfection de l'éclairage, bancs... De plus, la fontaine a été rénovée puis remise en eau et le site a été revégétalisé grâce à la suppression de la vieille allée centrale goudronnée.



En place !

Des totems ont été implantés aux trois entrées principales de Tausnat pour inviter les visiteurs à découvrir les activités, le patrimoine et les commerces du bourg. Une initiative portée en concertation avec les commerçants.



4^{ème} édition de Destock'art

La 4^{ème} édition de Destock'art a encore connu un joli succès les 11 et 12 mai derniers. Les visiteurs se sont pressés à ce rendez-vous devenu incontournable pour chiner objets d'art ou matériel professionnel.



Cérémonie du 8 mai

Solennité et recueillement pour le 74^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.



« Lanton bouge et ça se voit »

« Lanton bouge et ça se voit : réaménagement de la place de Courcy, traversée de Lanton, city stade, skate parc, aires de jeux et de détente, réhabilitation du port de Cassy... Autant de dossiers qui ont été finalisés dès ce printemps. Parallèlement, le chantier de la Maison des Associations et de la Jeunesse est bien avancé, tout comme la base de vie des Services Techniques : deux dossiers majeurs et structurants pour la commune.

Notre motivation et notre engagement demeurent intacts car notre action se situe à un niveau supérieur, celui de l'intérêt général : si nous portons tous ces projets, c'est qu'ils résultent d'une attente réelle, une volonté collective, que nous mesurons à chacune de nos rencontres avec les habitants. »

Une commune moderne, ouverte et solidaire

« Nous continuons donc sur le chemin de la co-construction, nous relevons le défi pour que Lanton évolue dans le bon sens : le projet de Parc Urbain (NDLR : voir notre dossier) représente un enjeu majeur pour la commune, une opportunité unique à saisir pour concilier développement local et préservation de notre cadre de vie. Aujourd'hui, le secteur de Cassy est le seul endroit de la commune où on peut créer un véritable cœur de vie mêlant activités et habitat. Nous sommes déterminés à répondre à la demande légitime des Lantonais qui aspirent à se loger et à travailler chez eux.

Par ailleurs, l'arrivée de la fibre optique et l'ouverture d'un espace de co-working - grâce à notre engagement au sein de la COBAN -, l'implantation de nouvelles entreprises à Blagon, etc. sont des signes forts, des signes qui nous prouvent que Lanton avance. Nous poursuivons nos efforts pour offrir aux habitants de nos quatre bourgs, où il fait bon vivre et où chacun a sa place, une Commune à la fois moderne, ouverte et solidaire. »

Marie Larrue

Maire de Lanton

Conseillère Départementale



Magazine d'information de Lanton édité par la Mairie de Lanton - 18 Avenue de la Libération - 33138 Lanton Tél. : 05 56 03 86 00

www.mairie-lanton.fr

Directrice de la publication : Marie Larrue

Rédaction : Anacoluthie.

Mise en forme : KA2 Communication, Bordeaux. Crédits photo : Ville de Lanton. Document imprimé par KORUS à 4500 exemplaires dans le respect de l'environnement sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement.

Dépôt légal à parution.

EN BREF

p.02/04

Retour en images
Infos de quartiers

MA COMMUNE S'ENGAGE

p.05

- Taussat : deux bassins d'étalement contre les inondations
- La cabane des artistes : un projet retardé, mais pas abandonné

DOSSIER

p.08

Un parc habité pour faire battre le cœur de Lanton

LANTON, C'EST VOUS

p.12

Club Nautique Taussat-Cassy : l'aventure au long cours

LANTON, VILLE À VIVRE

p.13

Culture / Sport / Loisirs
Agenda





BLAGON

Inauguration du City stade

Les représentants du Département, de l'État et de la CAF (partenaires financiers du projet) étaient tous aux côtés des Élus et des jeunes de la commune le 4 mai dernier, pour couper le ruban du nouveau city stade de Blagon. Le terrain multi-sports, installé à deux pas de la salle de quartier, est l'aboutissement d'un dossier très attendu des ados. Lieu de vie et d'échange, il permet de pratiquer aussi bien le basket que le handball, le football, le volley, etc. et en toute sécurité grâce à l'installation d'une clôture intégrée.



CASSY

À l'assaut des nouveaux jeux

Une ribambelle de petites têtes blondes était aux côtés des Élus pour inaugurer la nouvelle aire de jeux de Cassy, ce vendredi 3 mai à 17h. Les enfants ont pris d'assaut les cinq modules tout neufs (balançoire, bateau, toboggan, etc.). L'ancien site sera, quant à lui, rapidement transformé en espace de loisirs avec tables de pique-nique et filet de volley pour petits et grands !



LANTON



Une nouvelle traversée pour un espace mieux partagé

La réhabilitation de la traversée du bourg de Lanton se poursuit. Une nouvelle tranche de travaux a démarré au mois d'avril pour être livrée fin juin.

Plusieurs objectifs : créer devant la mairie une zone apaisée où piétons et vélos retrouveront leur place dans un environnement dégagé et sécurisé. L'arrêt de bus a été déplacé au niveau de l'aire de co-voiturage et le cheminement des personnes à mobilité réduite a été grandement facilité par la réalisation de larges trottoirs et de passages piétons sécurisés.

Les véhicules sont ralentis par un plateau surélevé qui s'ouvre sur le parvis de l'Hôtel de Ville qui lui aussi, a fait peau neuve pour accueillir dans de meilleures conditions les cérémonies patriotiques.

TAUSSAT

Des containers semi-enterrés

Après les deux sites de Cassy (boulodrome et esplanade) et celui de Blagon, c'est au tour de Taussat de bénéficier de l'enfouissement des containers de collecte de déchets. Plus propres, plus volumineux et moins bruyants, les structures semi-enterrées cumulent les avantages aussi bien pour les usagers que pour les riverains. Elles seront installées d'ici la fin de l'année, au niveau de l'allée Thalassa pour collecter cartons, emballages, verres et déchets ménagers. La seule interrogation qui subsiste aujourd'hui concerne le réseau électrique aérien qui pourrait poser des difficultés pour le levage des containers. La COBAN travaille de concert avec la Mairie pour faire aboutir le dossier au plus vite.



La cabane des artistes : un projet retardé, mais pas abandonné

C'est sur le port de Taussat, à la place des deux cabanes ostréicoles délabrées et dangereuses, que la Municipalité a choisi d'implanter un local dédié aux artistes lantonnois. Ce projet très attendu, à la fois par la population et les créateurs, est retardé. Cependant, les élus sont déterminés à honorer leur promesse de campagne : un nouveau permis de construire a été déposé le 29 mai dernier.

Au lieu de raser les anciennes cabanes, la Mairie avait choisi d'en confier le démontage et la reconstruction à l'identique à un collectif des Amis du Conservatoire des Landes de Gascogne, implanté à Sanguinet. Problème : une association taussatoise qui exige que les cabanes soient restaurées sur place, a obtenu du Tribunal administratif, la suspension du projet.

« Ces cabanes sont en site inscrit et de ce fait, le permis de démolir nécessite un avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France », explique Marie Larrue. « Cet avis a été demandé, contrairement à ce qui a été dit. L'architecte a réclamé des pièces complémentaires qui ne lui sont pas parvenues et il n'a pas pu se prononcer. Mais en droit, son absence de réponse vaut avis défavorable. »

Un projet culturel cohérent

Et reconstruire les cabanes à l'identique sur le port ?

« Impossible, l'étude du dossier a démontré qu'elles ne peuvent pas être transformées en locaux associatifs.

Elles doivent impérativement être démontées et construites avec une surélévation de 80 cm pour répondre aux exigences du Plan de Submersion Marine.

De plus, pour recevoir du public, ce local devra respecter les normes d'accès aux personnes à mobilité réduite. Vouloir les ouvrir au public après une simple restauration est totalement incohérent ! »

Ce qui est cohérent, en revanche, c'est la stratégie de la Municipalité : cette cabane, conçue comme un lieu d'expositions et d'échanges entre les artistes serait aussi une chance pour la Commune de développer un tourisme de qualité dans le port patrimonial de Taussat. « Cette maison des artistes permettrait de présenter des œuvres locales aux visiteurs, mais aussi aux Lantonnois et en particulier aux scolaires qui pourraient venir rencontrer les artistes » souligne Marie Larrue. « Nous sommes l'une des seules communes du Bassin à ne pas avoir de lieu exclusivement dédié à la culture, alors même que Lanton compte 80 artisans d'art et créateurs ».



Orientation architecturale
du projet de cabane

Ces derniers ont d'ailleurs lancé une pétition pour soutenir le projet de la Mairie (également en ligne sur le site mesopinions.com). Pétition qui, dès le premier weekend, a reçu 350 signatures.

« Nous avons pris acte de la décision du Tribunal et retiré le permis de construire. Mais nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout et nous avons, dans la foulée, déposé un nouveau permis, accompagné des pièces complémentaires réclamées par l'Architecte des Bâtiments de France » explique Marie Larrue qui tient à concrétiser cette promesse de campagne.

La hauteur de la cabane sera de 6,85 mètres au faîtage, conformément au permis de construire. Sa superficie de 8 m² sera identique à celle des deux anciennes cabanes ostréicoles. Elle bénéficiera d'une partie surélevée pour créer un puits de lumière afin de mettre en valeur les œuvres exposées.



Taussat :

deux bassins d'étalement contre les inondations

Quand certains paramètres sont réunis, il arrive que les eaux de ruissellement inondent l'esplanade du lotissement du Vieux Port. Pour éviter ce phénomène et mettre les propriétés à l'abri, le SIBA en concertation avec la Mairie, va réaliser deux bassins d'étalement intégrés au paysage.

Aujourd'hui, les canalisations qui drainent les eaux de ruissellement vers le Bassin remplissent leur fonction... tant que le temps le permet. Si de fortes précipitations se conjuguent avec des coefficients de marée trop importants, elles saturent et l'eau déborde dans les zones urbanisées. « Deux ou trois quartiers en amont peuvent être inondés de manière très significative » confirme-t-on à la direction technique du SIBA, « ce qui génère également des problèmes environnementaux, car l'eau du Bassin fait déborder le réseau d'eaux usées, non dimensionné pour de tels épisodes ».



© SIBA

- Massifs d'arbustes
- Plantation de chiffrent du littoral
- Plantation de Tamaris
- ▤ Valorisation des accès plage
- Ré-aménagement du sentier piéton
- ~ Bassins d'étalement

RÉUNION PUBLIQUE

Le 8 juin, une réunion publique était programmée au Centre Ufoval : l'occasion de faire un focus sur ces aménagements, ainsi qu'un point sur les travaux en cours ou prévus dans le bourg de Taussat.

La Mairie concrétise un projet qui datait de... 2011

Le problème ne date pas d'hier. Une première étude avait été lancée en 2011, mais elle était restée lettre morte sous la précédente mandature. « Dès que nous sommes arrivés à la mairie, nous avons contacté le SIBA afin de donner suite au projet » rappelle Gérard Glaentzlin, adjoint délégué à la prévention des risques et au développement durable.

Deux aménagements sous forme de bassins d'étalement seront ainsi réalisés sur l'esplanade du lotissement du Vieux Port avant la fin de l'été : l'un de 650 m³ et l'autre de 600 m³. Ils recevront les eaux de ruissellement en cas de débordement, le temps que la marée redescende.

Grâce à ce système, les eaux qui viennent de l'allée des Cabanes et du lotissement du Vieux Port ne stagneront pas, évitant ainsi tout risque d'inondation de l'esplanade et de prolifération des moustiques !

Noues et station de pompage intégrées au paysage

En juin, le SIBA a effectué les travaux de redimensionnement des canalisations existantes et posé un clapet. Les bassins d'étalement proprement dits seront réalisés en septembre, après la période estivale. Intégrés dans leur environnement, ils seront arborés par des essences locales (qui permettront de stabiliser la zone), un cheminement piétonnier longera le bord de plage et des panneaux d'information renseigneront le public sur la nature du site.

Le SIBA, à la demande de la Mairie, va également paysager la station de pompage à l'angle de l'allée des Cabanes et de l'allée Réveleau. Montant total de l'investissement : 350 000 euros (entièrement pris en charge par le SIBA).



CALENDRIER

JUIN

Travaux de réseaux

SEPTEMBRE-NOVEMBRE

Création des bassins d'étalement et aménagements paysagers

FIN 2019

Livraison



Gérard Glaentzlin

Adjoint délégué à la prévention des risques et au développement durable

5 GESTES SIMPLES POUR ÉVITER LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES AUX ABORDS DES HABITATIONS

01

Je change l'eau des plantes en pot deux fois par semaine et je vide les coupelles. Pour conserver l'humidité de la plante, je mets du sable (ce qui évite aussi les pontes de moustiques).

02

Je couvre les bidons d'eau et les bassins de récupération et je renouvelle leur eau toutes les semaines.

03

Je nettoie les gouttières, les regards et les siphons au moins une fois par an.

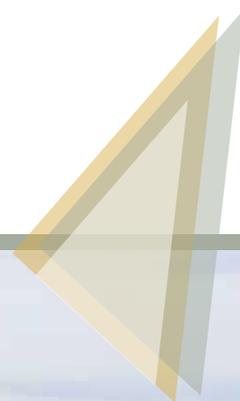
04

J'entretiens régulièrement ma piscine.

05

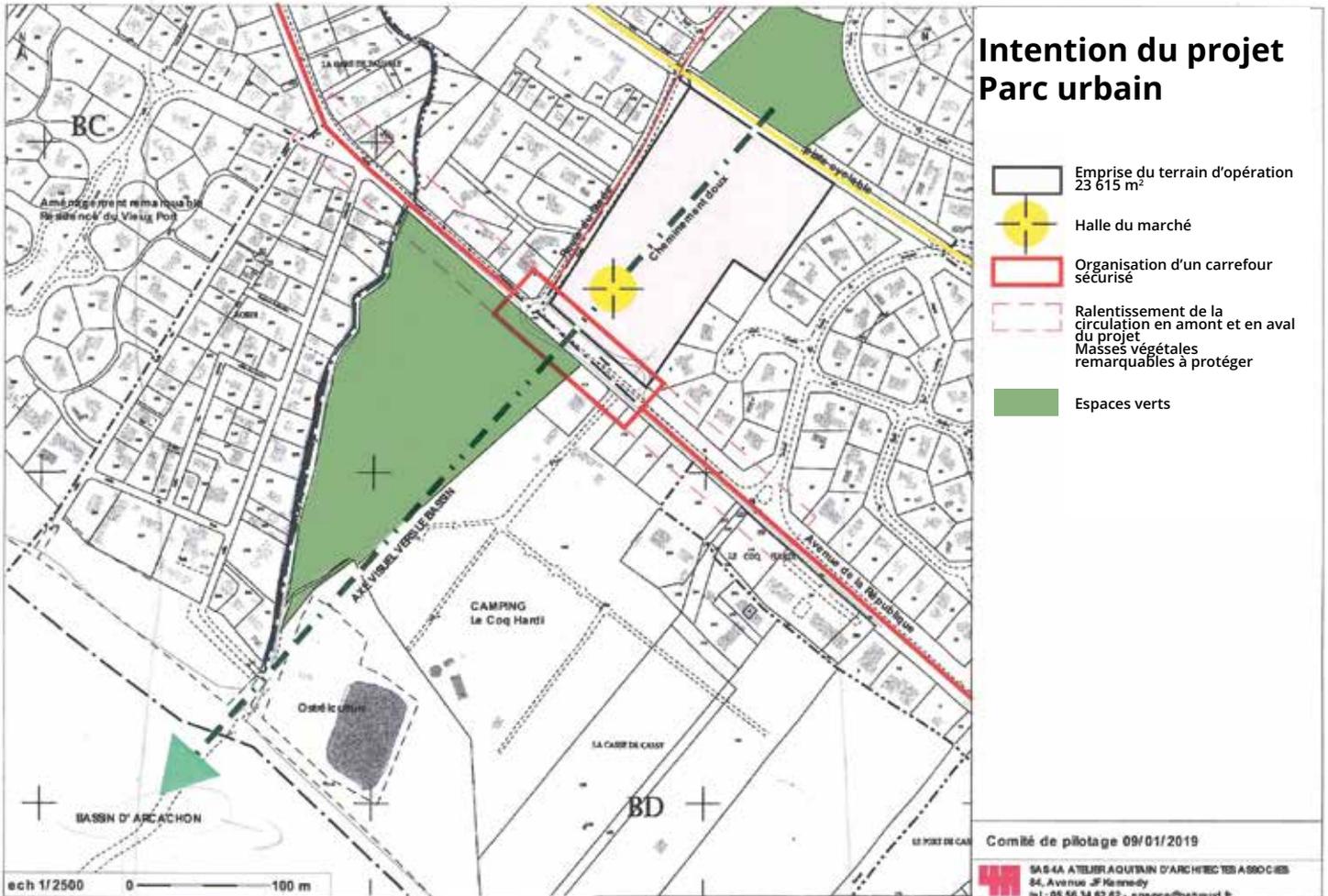
Je ne laisse jamais stagner l'eau de pluie dans mon jardin.





Un parc habité pour faire battre le cœur de Lanton

Attendu des Lantonnais, le projet de parc urbain prend forme. Grâce à une large concertation menée avec la population, le réaménagement de ce secteur de Cassy combinerait respect de l'identité communale, attractivité et convivialité pour une meilleure qualité au bénéfice de tous. Décryptage d'un projet structurant pour l'avenir de la ville.



Alain DEVOS

Adjoint délégué à l'urbanisme

Lanton est une commune où il fait bon vivre, mais où les habitants et les centres de vie sont dispersés en quatre bourgs. À ce constat reconnu de tous, s'ajoute une problématique : le vieillissement des installations sportives (terrain de football, tribunes, cours de tennis, club house) et l'exiguïté de l'office de tourisme, tous situés à Cassy.

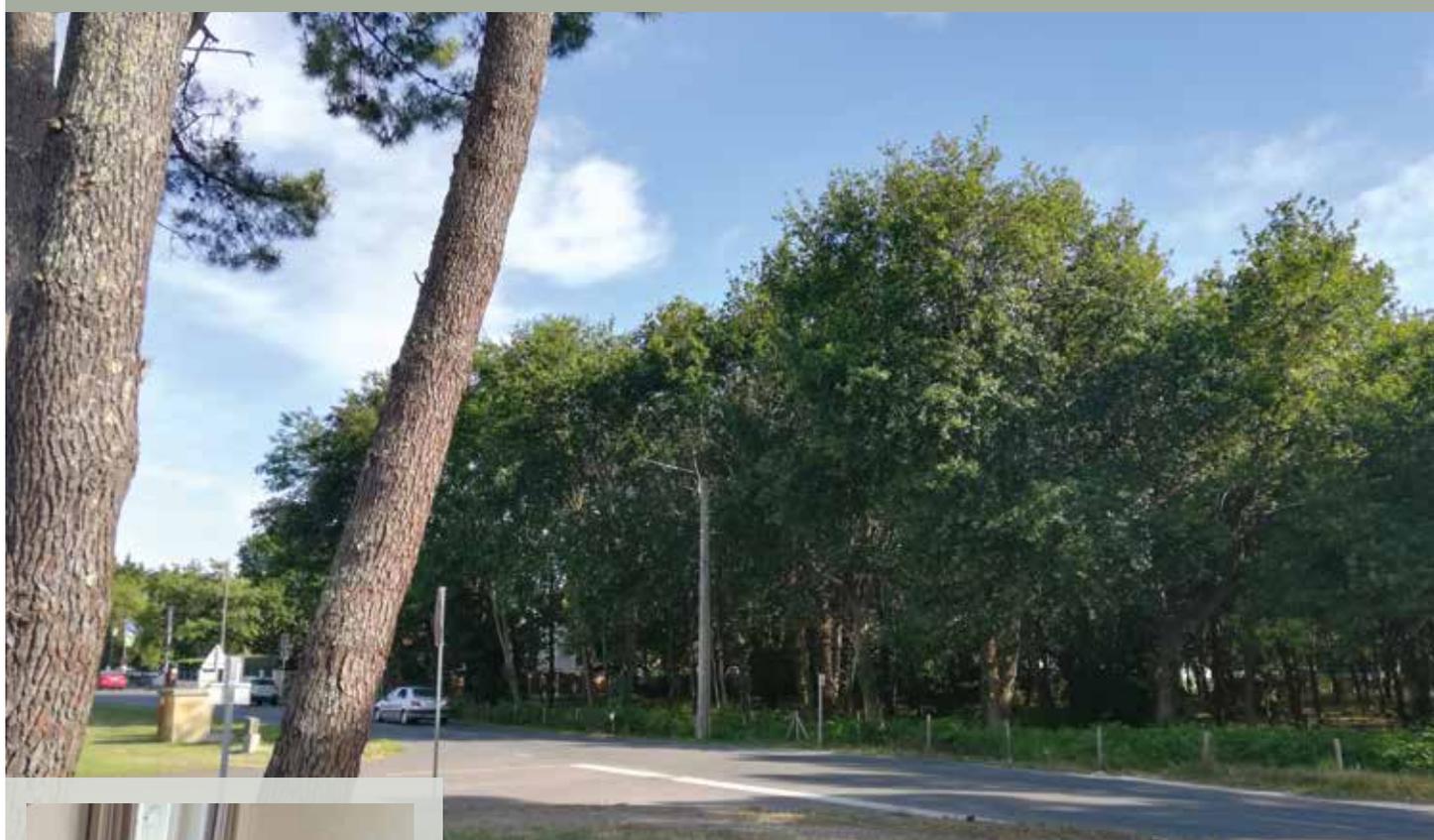
« La modernisation de cet ensemble aurait demandé à terme un investissement trop lourd à porter sans augmentation des impôts locaux. Nous avons donc réfléchi à des alternatives », explique Marie Larrue, Maire.

En lien avec les associations concernées, une relocalisation

des activités sportives est envisagée sur la future plaine sportive de Mouchon pour le football et au complexe sportif de Cassy pour le tennis. Ces déménagements libèreront un espace central, en bordure de la route départementale D3, entre forêt et Bassin.

« **NOUS ALLONS CRÉER UN VÉRITABLE LIEU DE VIE** »

« Sur ces terrains, nous allons créer un véritable lieu de vie qui conjuguera logements, activités de services et marché, au milieu d'un écrin de verdure », détaille le Maire pour qui « aujourd'hui, ce lieu de rencontres intergénérationnelles manque aux habitants de la commune ».



Propriété Cazeneuve qui assure la jonction du projet et crée un corridor naturel.



IL L'A DIT

« Nous avons bien sûr intégré les priorités formulées par les habitants. La nature est ainsi le matériau principal de notre proposition, qui privilégie les perspectives de la forêt vers le Bassin et respecte la tradition de l'organisation urbaine du lieu. »

Michel Pétauud-Létang,
Architecte

Un projet pour et par les habitants

Afin d'affiner la proposition et pour que le projet corresponde aux besoins des habitants, la Mairie a lancé, en avril 2018, une concertation avec toutes les parties prenantes. « Cette consultation est inédite à Lanton. Elle nous a permis d'entendre chacun et de définir les grandes orientations pour dessiner ensemble ce nouvel espace », rappelle Marie Larrue. Habitants, riverains, commerçants, associations, comités de village ont pu ainsi s'exprimer dans différents ateliers participatifs. Une réunion de restitution a permis de faire la synthèse de ces temps d'échanges, complétés par les contributions déposées en mairie (registre) ou sur la plateforme numérique dédiée (*consultable sur colidee.com/lanton*).

Préserver le cadre de vie

« Quatre grandes exigences sont ressorties de cette concertation préalable », commente Alain Devos, Premier Adjoint délégué à l'urbanisme : « les Lantonnais sont attachés à l'identité de leur commune. Ils souhaitent que la nature, le caractère paysager, restent dominants, tout en circulant plus facilement et sans recourir systématiquement à la voiture. Ils reconnaissent la nécessité de créer de nouveaux logements, mais de façon modérée et calibrée pour ne pas porter atteinte à la qualité de vie. Ils attendent un lieu accueillant, animé, mais qui ne concurrence pas les commerces existants. Enfin, ils tiennent à ce que l'office de tourisme reste à son emplacement actuel. »

C'est sur la base de ces attentes que Michel Pétauud-Létang, architecte urbaniste, a planché pour proposer un « cahier des charges citoyen ». « Il a ainsi défini le cadre, les grandes orientations qui fixeront la structuration de ce nouvel espace » précise Alain Devos.

Une liaison verte entre piste et Bassin

Présenté au conseil municipal du 25 mars dernier, ce cadre global s'articule autour d'un vaste espace vert, un couvert végétal, dans lequel s'intègre la partie urbaine. « Nous avons travaillé sur l'organisation du secteur, de la forêt jusqu'au Bassin », explique Michel Pétauud-Létang qui précise : « l'ensemble est ordonné autour d'une allée cavalière qui traverse l'espace central et offre une perspective visuelle vers le Bassin au sud ».

Intégrés aux espaces verts, les bâtiments créés pour accueillir logements et services ne dépasseront pas le R + 1 avec attique et disposeront de toitures végétales pour se fondre dans leur environnement.

Dans le même esprit, le tationnement sera semi-enterré. « Nous ne touchons pas aux espaces verts existants et nous en créons de nouveaux », souligne Marie Larrue.

Un cœur bien vivant

Au centre, conformément aux attentes des habitants, une halle hébergera le marché dominical. D'autres services complémentaires s'intégreront au projet. « Notre objectif est de permettre à tous les Lantonnois de trouver sur place ce dont ils ont besoin, une brasserie, des animations, un centre médical par exemple », détaille le Maire. Pour accéder plus facilement à cet espace de vie, des liaisons douces seront créées. Un cheminement piéton sera ainsi réalisé depuis la piste cyclable jusqu'au Bassin, notamment grâce aux trois hectares de forêt (situés en face de l'actuel office de tourisme) donnés par la famille Cazeneuve à la Municipalité.

La circulation automobile sera apaisée sur l'avenue de la République par l'aménagement

d'une esplanade végétalisée qui séparera les voies. Quant à l'office de tourisme, il conservera son emplacement stratégique mais sera accueilli dans des locaux « plus grands, conformes aux normes réglementaires et plus attractifs, à l'image de notre commune », ajoute Marie Larrue.

Après les délais nécessaires à l'instruction du permis d'aménager, le programme divisé en plusieurs lots, sera soumis à appel à projets, appel d'offres ou concours d'architecture. Le Maire est formel :

« Nous choisirons les propositions qui respecteront et répondront au mieux à nos préconisations, qui je le rappelle ont été formalisées par l'Urbaniste sur la base du cahier des charges citoyen issu de la concertation. Je tiens également à préciser que le prix de vente du foncier sera réinvesti dans la construction des nouveaux équipements sportifs (stade de foot et terrains de tennis) et que ce projet ne coûtera pas le moindre euro au contribuable Lantonnois ».

Une autre façon de vivre la Commune, avec un cœur vert, agréable et partagé par tous.

« NOUS CRÉERONS DE NOUVEAUX ESPACES VERTS »

LES CHIFFRES DE LA CONCERTATION

UNE DIZAINE
DE RÉUNIONS DE TRAVAIL
ET UNE RESTITUTION EN 2018

570
CONTRIBUTIONS
PARTAGÉES

1
PLATEFORME
DIGITALE

1
REGISTRE
EN MAIRIE

6
ATELIERS DE
CO-CONSTRUCTION
QUI ONT RASSEMBLÉ
270 PARTICIPANTS

4
AVEC LES COMITÉS
DE VILLAGE,
LES ASSOCIATIONS
ET LES HABITANTS

2
THÉMATIQUES





Club Nautique Taussat-Cassy : l'aventure au long cours

Créé en 1898, le Club Nautique Taussat-Cassy a formé plusieurs générations de Lantonnais à l'art de la navigation. Aujourd'hui, des grands-parents viennent y inscrire leurs petits-enfants, les scolaires y apprennent à affronter les éléments... Et même à franchir le cap de l'adolescence.

« La voile, c'est une école de la vie. Quand on apprend à naviguer, on apprend aussi à éviter les écueils de l'existence », assure Philippe Marjolet, chef de base du club nautique Taussat-Cassy.

Situé sur le vieux port, face au chenal qui mène au large, le club compte une centaine d'adhérents. Ici, la « passion de la transmission » montre le nord depuis toujours : elle est gravée dans les statuts de l'association.

Des cours de voile financés par la Mairie

À la fois école de sport et centre de formation, le club dispense des cours particuliers sur tous les types d'embarcations – paddle, optimist, catamaran, dériveur 420, planche à voile – et initie les enfants de l'école élémentaire de Cassy. « Les CM1 bénéficient de dix séances par an. Au delà de la technique, ils apprennent à respecter les consignes de sécurité, à appréhender un milieu parfois hostile et à faire confiance aux adultes qui les encadrent », explique le chef de base.

Ces valeurs portées par le club, sont aussi celles de la Municipalité : la commune finance chaque année ces stages découvertes à hauteur de 9 000 €.

Un vivier de moniteurs

Pour transmettre son savoir-faire, le club nautique s'est attaché à créer son propre vivier de moniteurs. Dès l'âge de 14 ans, les jeunes commencent à prendre des responsabilités et passent par tous les postes, barreur et équipier. « Cet échange est essentiel pour mieux comprendre le rôle de chacun. À bord, les marins se doivent d'être solidaires », souligne Philippe Marjolet. Une solidarité forgée au fil des ans passés sur l'eau, et qui, à Lanton, vogue de génération en génération.



LE CLUB NAUTIQUE TAUSSAT-CASSY (CNTC) EN CHIFFRES

165
MONITEURS
FORMÉS
DEPUIS 1990



480 JEUNES FORMÉS
CHAQUE ANNÉE

DONT → **80** SCOLAIRES

UNE CENTAINE
D'ADHÉRENTS

AU FIL DES ANS

- > 1898
Création du club
- > 1985
Création de l'école de voile,
labellisée par la Fédération
Française de Voile
- > 1990
Création du centre
de formation

Le saviez-vous ?**DE NOUVEAUX VESTIAIRES ADAPTÉS**

Ils ont été installés fin juin sur l'esplanade de Cassy, la plage de Suzette, le Vieux Port de Taussat et la place des Cabines, par les artisans locaux de la société Onlywood. Les deux nouveaux vestiaires en bois arborent un design élégant, en harmonie avec l'environnement et sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Reliés aux douches de plage par une terrasse en bois de 32 m², ils permettent, en plus, aux baigneurs de se changer sans se remettre du sable sur les pieds !



**FORUM
DES ASSOCIATIONS :
RENDEZ-VOUS
LE 7 SEPTEMBRE**

Art, culture, loisirs, solidarité, environnement, sport... Lanton compte plus de 110 associations qui œuvrent dans tous les domaines. Pour découvrir l'éventail des activités, les tester et y adhérer, rendez-vous le 7 septembre au forum des associations, sur l'esplanade de Cassy. Le service « culture et vie locale » de la commune prévoit un podium : les assos pourront y faire leur show ! Près de 500 personnes sont attendues pour cette grande journée dédiée aux activités. L'un des plus anciens forums du Bassin !

> **Forum des associations, samedi 7 septembre de 10h à 18h sous chapiteau, sur l'esplanade de Cassy.**

> Le CS Lantonnais grimpe en première division district

Les Bleus et Rouges peuvent se féliciter : ils viennent de se hisser sur la première marche du podium et évoluent désormais en première division district. Ce beau résultat couronne un parcours sans faute : le CS Lantonnais n'a subi aucune défaite en championnat, cette année. La méthode de travail de l'entraîneur Alain Forgit, arrivé au club en début de saison, a visiblement payé. Financé à hauteur de 20 000 € par an par la Municipalité et présidé depuis début mai par Maxime Moczulski, le CS Lantonnais fonctionne aussi grâce à une armée de bénévoles. Il compte deux équipes séniors, une équipe de vétérans et une école de foot. Aujourd'hui, le club cherche à recruter de nouveaux talents. Les jeunes Lantonnais sont invités à venir faire des essais pour grossir les rangs... et faire rayonner Lanton sur les pelouses de la région.



Animations

Agenda

Musique

Spectacles

**JEUDI 18 JUILLET***LOTO DU CLUB DES AÎNÉS*

19h00 • Centre d'animation
06 83 34 05 47

MARCHÉ NOCTURNE, CONCERT

19h00 • Place de Courcy
05 56 03 86 00

JEUDI 25 JUILLET*MARCHÉ NOCTURNE, CONCERT*

19h00 • Place de Courcy
05 56 03 86 00

MERCREDI 31 JUILLET*BASSIN ZEN*

09h00 • Centre d'Animation
06 87 82 16 47

MERCREDI 7 AOÛT*ANIMATIONS SPORTIVES**CAP 33 TOUR*

15h00 • Esplanade de Cassy

MERCREDI 7 AOÛT*FESTI BANDAS*

19h00 • Esplanade de Cassy
06 82 90 41 91

Organisé par Télélanton

JEUDI 8 AOÛT*MARCHÉ NOCTURNE, CONCERT*

19h00 • Place de Courcy
05 56 03 86 00

SAMEDI 10 AOÛT*LOTO DE L'UNC*

20h30 • Centre d'animation
06 71 46 79 17

FESTIVAZ

Plage des Cabines
06 32 88 24 70

MERCREDI 14 AOÛT*CINÉMA DE PLEIN AIR*

22h30 • Place des Tamaris
06 22 04 81 70

Organisé par l'association
Taussat Village

**JEUDI 15 AOÛT***MESSE*

11h00 • Résidence du Vieux Port

*CONCOURS**DE CHÂTEAU DE SABLE*

15h00 • Vieux Port Taussat

*PIQUE NIQUE**DES PANTALONS ROUGES*

19h00 • Place des Tamaris
06 22 04 81 70

Dress code : pantalon rouge
et haut blanc

MARCHÉ NOCTURNE

19h00 • Place de Courcy

FEU D'ARTIFICE

23h00 • Vieux Port Taussat
05 56 03 86 00

SAMEDI 17 AOÛT*VIDE-GRENIER À TAUSSAT*

08h30 • Place de Courcy
06 86 55 70 58

JEUDI 22 AOÛT*MARCHÉ NOCTURNE, CONCERT*

19h00 • Place de Courcy
05 56 03 86 00

TRIBUNE LIBRE**L'opposition et les Lantonais sont stupéfaits, ébahis !**

Nous avons découvert, comme vous, le début des travaux devant la Mairie, sans aucune annonce ni information.

Contrairement à ce que Madame le Maire prétend, les Lantonais ne sont ni informés, ni concertés.

C'est Madame le Maire qui décide ! Et rien n'est plus important que son Palais !

Quel sera l'aspect architectural ? Que restera-t-il de l'aspect patrimonial des abords de notre mairie ? Quel sera le coût final de ces travaux ?

Nous attendons de voir ce que Madame le Maire a choisi pour embellir sa Mairie aux frais des Lantonais !

Contrairement à ce qu'elle croit, Madame le Maire ne peut pas faire ce que bon lui semble à Lanton contre la volonté des Lantonais.

Les travaux du parking du Rénêt, réalisés sans aucune autorisation administrative, ont été régularisés après coup, à la demande de l'opposition, par un courrier au Préfet. Maintenant le démontage des Cabanes de Taussat est suspendu sur décision du Tribunal Administratif, après la requête légitime de l'association Taussat Village.

Oui à la sécurisation piétonnière ! Mais non à ce parvis dont le coût faramineux aurait permis de créer, route de Blagon ou avenue du pont de Titoune, des parcours sécurisés pour nos enfants.

Tony BILLARD
Lanton avec passion



Animations

Agenda

Musique

Spectacles

SAMEDI 7 SEPTEMBRE**FORUM DES ASSOCIATIONS**

10h-18h • Esplanade de Cassy
05 56 03 86 00

VENDREDI 13 SEPTEMBRE**SOIRÉE CUBAINE - AY MAMA!**

20h30 • Centre d'Animation
05 56 03 86 00

SAMEDI 14 SEPTEMBRE**VIDE-GRENIER DU CLUB DES AÎNÉS**

08h00 • Esplanade de Cassy
05 56 03 86 00

SAMEDI 14 SEPTEMBRE**SPECTACLE PAILLET PRODUCTION**

19h30 • Centre d'Animation
06 83 34 05 47

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE**EXPO CANINE NATIONALE**

10h00 • Esplanade de Cassy
06 26 14 42 36

DU VENDREDI 27**AU DIMANCHE 29 SEPTEMBRE****AMERICAN SHOW**

Esplanade de Cassy
06 75 29 27 42

SAMEDI 28 SEPTEMBRE**FORUM GÉNÉALOGIQUE**

10h00 • Centre d'Animation
07 86 02 11 62

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE**THÉ DANSANT**

14h00 • Centre d'Animation



LES BALADES TCHANQUÈES



Balades à vélo guidées
et découverte ostréicole
sur le Bassin d'Arcachon :
Cap Ferret, Andernos...

Vélos fournis // 06 62 21 40 65

balades-velo-bassin-arcachon.com

SARL CLAIR ET NET CHEZ VOUS

Notre métier : le nettoyage, l'entretien et les services



CLAIR ET NET CHEZ VOUS
Particuliers et Professionnels

Proximité, professionnalisme

Ménage
Repassage
Jardinage
Locaux professionnels /
résidences
Fins de chantiers

05 56 82 49 97 (Lanton)

www.cncv.fr

clairetnet.chezvous@gmail.com

Développez votre notoriété
et touchez encore plus de foyers
en réservant un espace publicitaire
dans ce magazine.

ka
2

Si vous souhaitez paraître
dans ce magazine :

Contactez Émilie CATOLIQUE
Tél. 05 56 44 14 74
emiliecatolique@ka2com.fr

www.arthurs-pub.com

3 AVENUE PAUL GAUGUIN **PARKING INTERMARCHÉ DE LANTON**

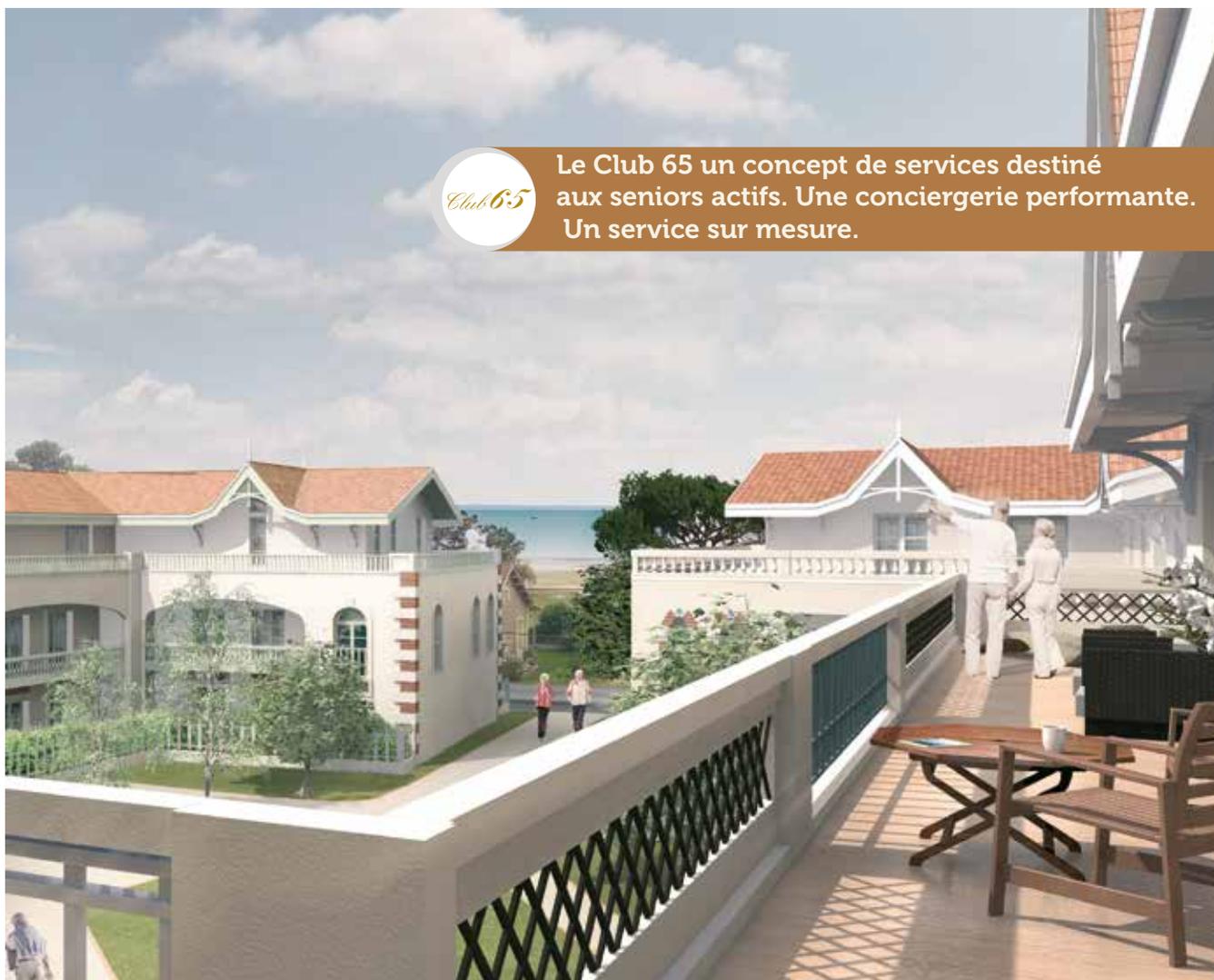
BASSIN D'ARCACHON TAUSSAT

LES BELLES DE TAUSSAT

4 villas collectives de grand standing. Du 2 au 5 pièces.

Club 65

Le Club 65 un concept de services destiné
aux seniors actifs. Une conciergerie performante.
Un service sur mesure.



01 80 80 44 01

taussat@lwpierre.fr
www.lwimmo.fr

LW